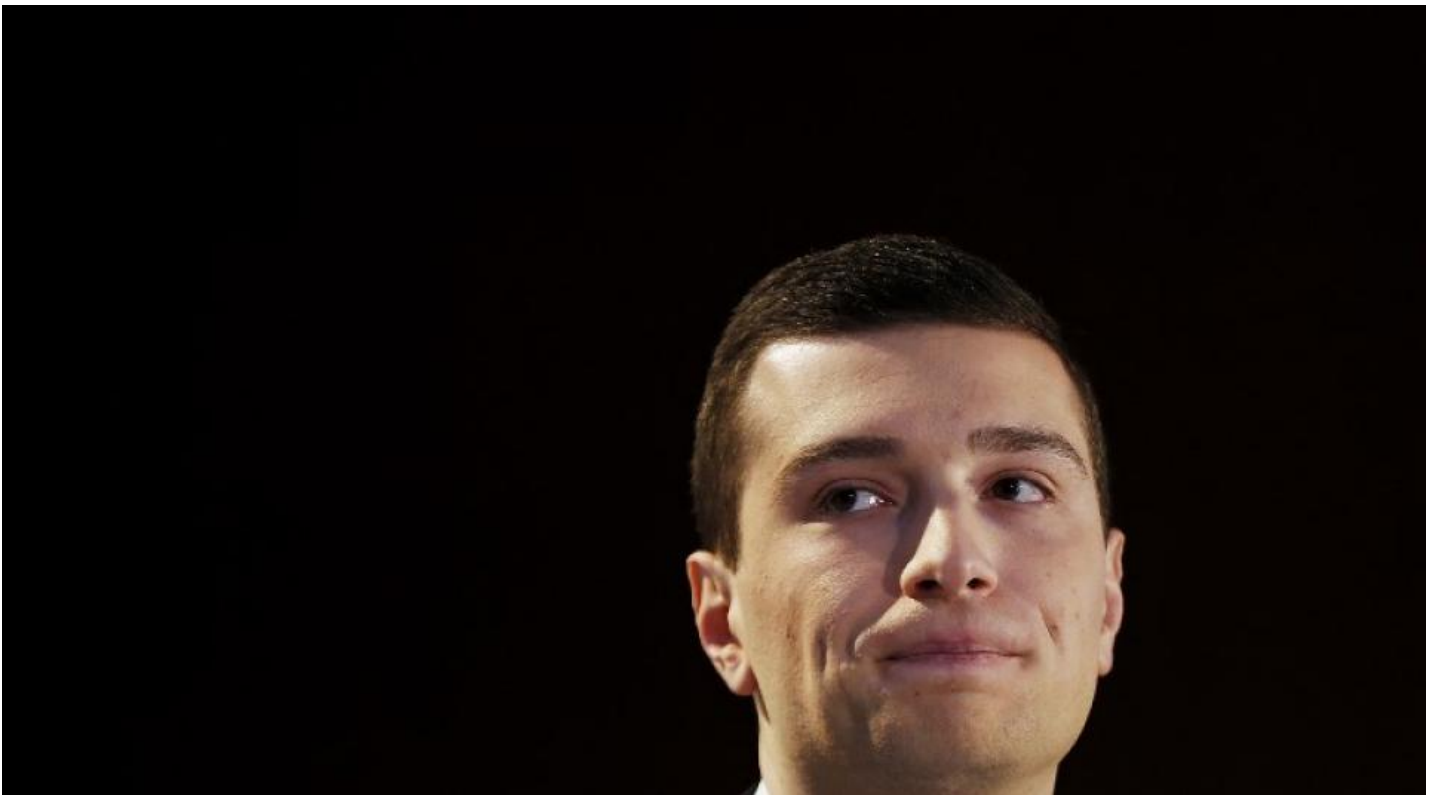


Jordan Bardella accusé d'avoir touché des indemnités parlementaires pour un emploi fictif



A quelques semaines des élections européennes, la tête de liste du RN est accusée d'avoir été indemnisée pour un emploi fictif d'assistant parlementaire européen.

L'affaire des assistants parlementaires du RN continue. Les juges financiers enquêtent actuellement sur quatorze assistants parlementaires européens que le RN aurait salarié avec l'argent de Bruxelles alors qu'ils travaillaient en réalité pour, à l'époque, le Front National. Toutefois, Jordan Bardella, tête de liste du Rassemblement National aux élections européennes, ne fait pas partie de ces cadres et précise qu'il n'est pas poursuivi et que le Parlement européen n'a exigé aucun remboursement de ses indemnités. Il avait travaillé comme assistant parlementaire à mi-temps de février à juin 2015, alors qu'il était en deuxième année de fac, pour 1 200€ par mois. Il était alors également secrétaire départemental RN en Seine-Saint-Denis et chargé de mission au pôle veille et prospective du parti. Les accusations médiatiques qui pèsent sur lui sont basées sur un article de Challenges, article que le Canard Enchaîné a repris cette semaine. La tête de liste précise par ailleurs que ce procédé, accuser d'emploi d'assistant parlementaire fictif à quelques semaines des élections, est très courant. Par ailleurs, la rédaction de Challenges avait publié un rapport dénonçant le parti pris macroniste du journal. Jordan Bardella dénonce donc une diffamation faite pour "sauver le soldat Loiseau".